

ENERGY

Key data

Édition août 2020



Cette brochure est publiée dans le but de diffuser des informations objectives en matière de prix, de politique énergétique, d'innovation et de nouvelles technologies, par une exploitation performante et ciblée des données statistiques, des données du marché, des banques de données et des instruments d'analyse et de planning et par une communication moderne et proactive.

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecore](https://www.instagram.com/spfecore)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditeur responsable :

Regis Massant

Président a.i. du Comité de direction

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Page d'introduction	4
1. Consommation.....	6
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2019	6
1.2. Consommation finale d'énergie en 2019	8
1.3. Suivi des objectifs européens - 2019	16
2. Production	20
2.1. Production d'énergie primaire en 2019	20
2.2. Production brute d'électricité en 2019	22
2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2018	24
2.4. Capacité électrique installée en 2019	28
3. Importation.....	30
3.1. Importations nettes d'énergie en 2019	30
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2019	32
3.3. Origine des importations d'électricité en 2019	34
4. Prix.....	36
4.1. Marché du gaz naturel en 2019	36
4.2. Marché de l'électricité en 2019	37
4.3. Marché du pétrole en 2019	38

Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

Les données de 2019 présentées dans les chapitres 1, 2 et 3 sont provisoires. Cela signifie qu'il s'agit d'une première estimation fiable et qu'elles ne sont donc pas encore définitives. C'est également la raison pour laquelle les données ne sont fournies qu'en Mtep, et non en TJ (unité qui amène un plus grand degré de détail).

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyenne et Energie est seul responsable de ces données. Les données relevant de la compétence des régions (principalement les données concernant les énergies renouvelables, à l'exception de l'offshore et des biocarburants) ont été estimées par le SPF Economie, P.M.E., Classes moyenne et Énergie sans validation des autorités régionales.

Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (par exemple du gaz en électricité) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie aux soutes maritimes internationales.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés, mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

Abréviations

SER : Source d'énergie renouvelable

EE : Efficacité énergétique

NREAP : Plan d'action national en matière d'énergies renouvelables

Objectifs

En application des dispositions de la stratégie européenne « Énergie 2020 », la Belgique poursuit différents objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

SER

La directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- un objectif contraignant de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- un objectif contraignant de 10 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2020.

EE

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

CONSOMMATION

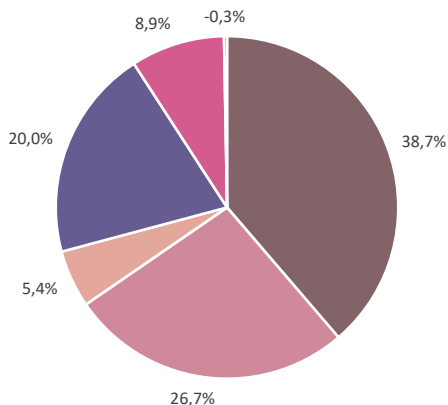
1. Consommation

1.1. Consommation d'énergie primaire en 2019

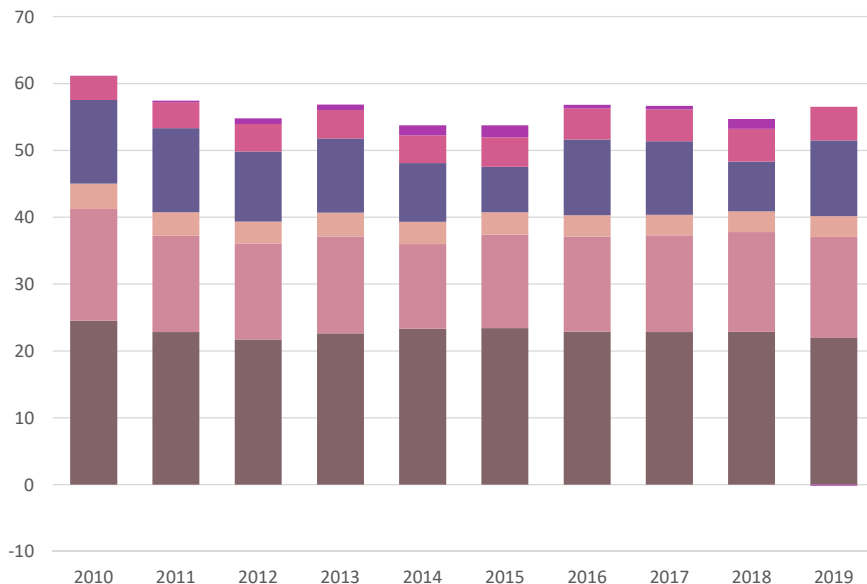
1.1.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		21,9
Gaz naturel		15,1
Combustibles fossiles solides		3,1
Énergie nucléaire		11,3
Énergies renouvelables et déchets		5,0
Autres*		-0,2
Total		56,4

* « Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur.



Évolution en Mtep



Selon nos premières estimations, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait en 2019 à 56,4 Mtep. Il s'agit d'une augmentation de 3,0 % par rapport à 2018, qui résulte principalement de la remise en service de plusieurs installations nucléaires. Cela mène également à une forte diminution des imports nets d'électricité qui sont même devenus négatifs en 2019. La consommation de combustibles fossiles demeure stable. La part des énergies renouvelables et des déchets a atteint 8,9 % de la consommation d'énergie primaire en 2019, contre 5,9 % en 2010.

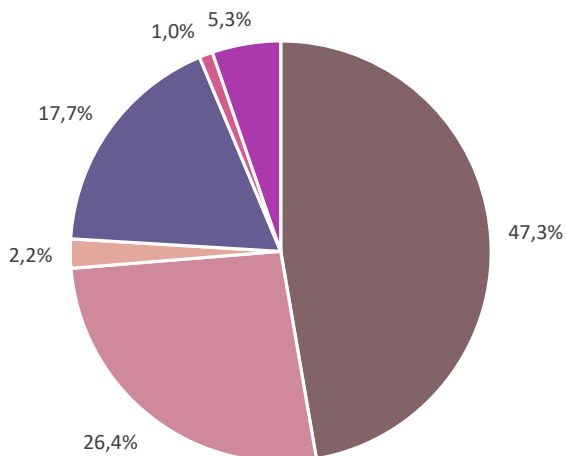
CONSOMMATION

1.2. Consommation finale d'énergie en 2019

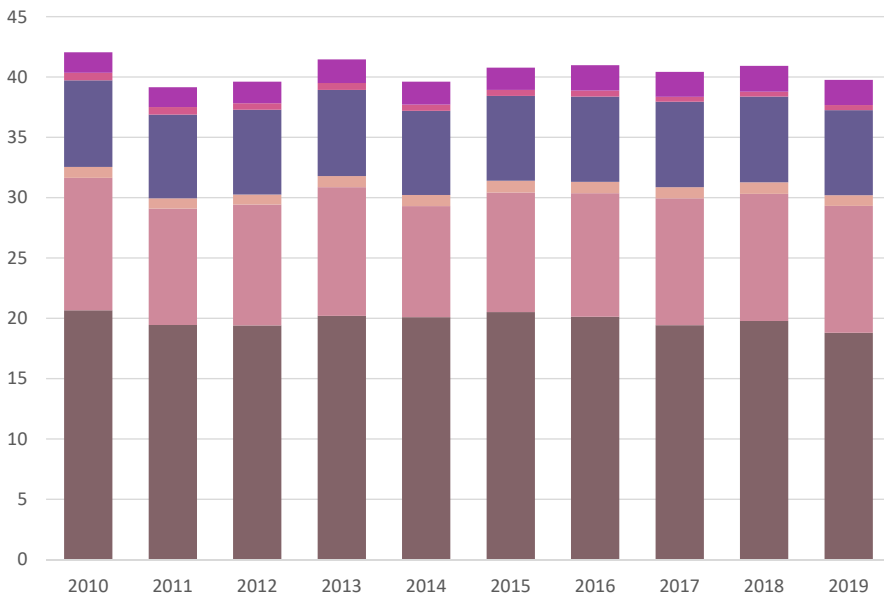
1.2.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep
Produits pétroliers		18,8
Gaz naturel		10,5
Combustibles fossiles solides		0,9
Électricité		7,1
Chaleur		0,4
Énergies renouvelables et déchets		2,1
Total		39,8

8



Évolution en Mtep



Entre 2010 et 2019, la consommation finale d'énergie a varié entre 39,1 et 42,0 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années aux hivers plus froids, telles que 2010 et 2013, montrent en effet une consommation finale de combustibles pour le chauffage plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel.

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années : la part moyenne des produits pétroliers sur la dernière décennie atteint environ 49 %, celle du gaz naturel 25 %, celle de l'électricité 17 %, celle des énergies renouvelables et des déchets 5 %, celle des combustibles fossiles solides 2 % et celle de la chaleur 1 %.

Depuis 2010, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 4,0 % à 5,3 % selon nos premières estimations. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte.

Les produits pétroliers, dont la part (47,3 % selon nos premières estimations) reste prépondérante dans la consommation finale totale du pays en 2019, voient leur consommation finale se partager entre usages énergétiques (68 %) et usages non énergétiques (32 %). Le secteur du transport pèse pour 63 % dans leur consommation finale énergétique en 2019.

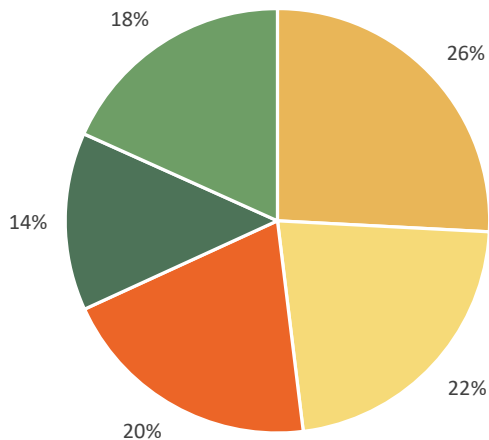
Le gaz naturel représente, quant à lui, 26,4 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2019 selon nos premières estimations. 90 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 35 % sont utilisés dans le secteur résidentiel.



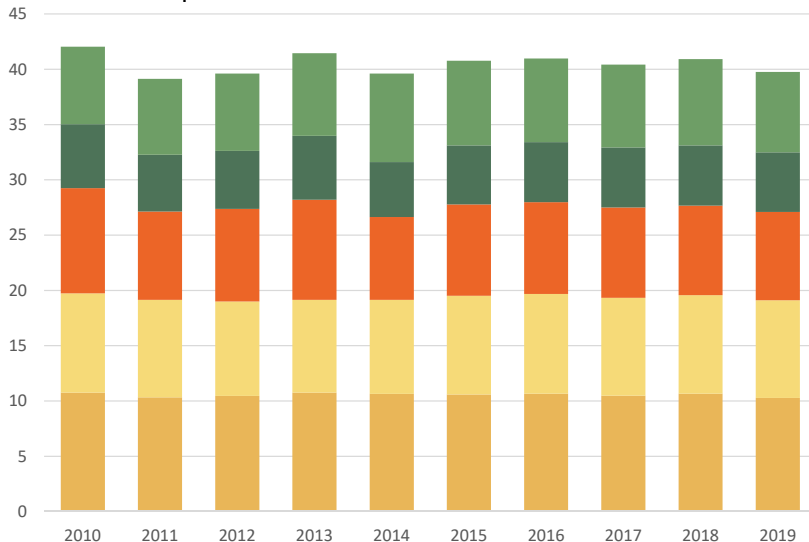
CONSOMMATION

1.2.2. Par secteur

Secteur		Mtep
Industrie		10,3
Transport		8,8
Résidentiel		8,0
Services et équivalent		5,4
Usages non énergétiques		7,3
Total		39,8



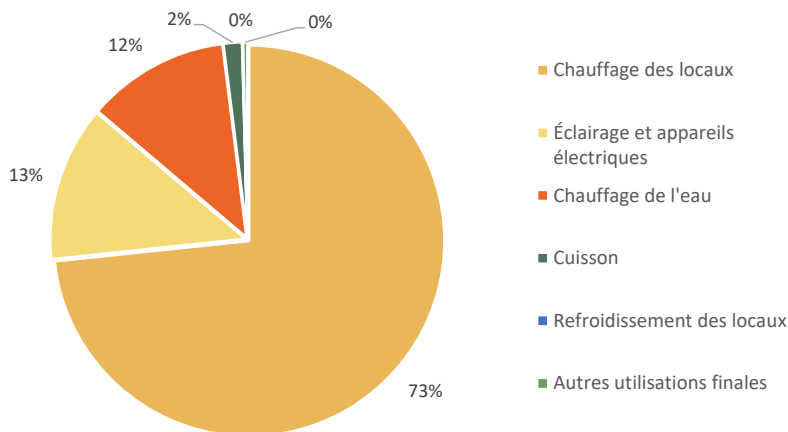
Évolution en Mtep



La répartition de l'utilisation de l'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. En 2019, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (39 % selon nos premières estimations), de l'électricité (32 %) et des produits pétroliers (12 %). Ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans le secteur résidentiel (respectivement 42 %, 20 % et 29 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (92 %). La partie restante pour ce secteur est issue des biocarburants (bioéthanol et biodiesel), de l'électricité (principalement utilisée pour le transport ferroviaire) et d'une très petite quantité de gaz naturel. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (82 %). Le gaz naturel (14 %) et les combustibles fossiles solides (3 %) complètent cette consommation.

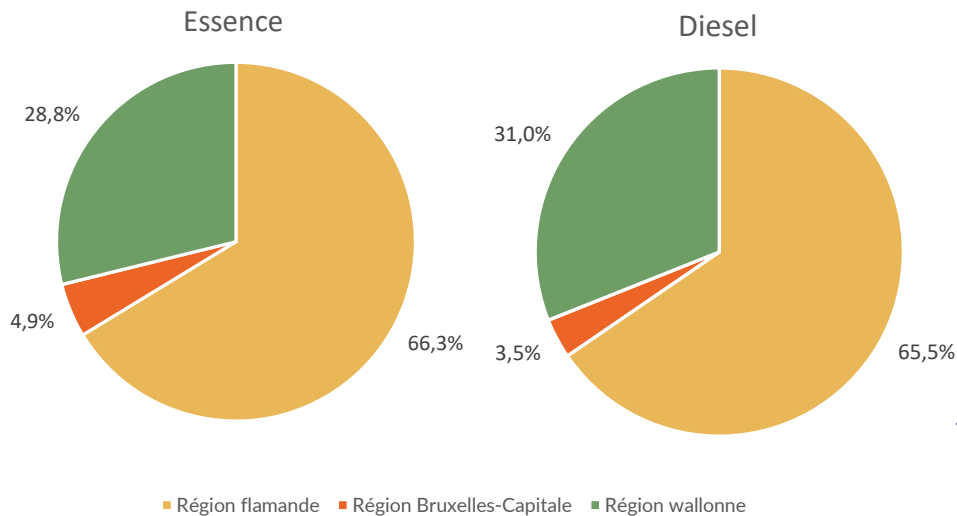
CONSOMMATION

1.2.3. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2018



En 2018, 73 % de l'énergie consommée par les ménages est utilisée pour le chauffage. Les sources d'énergie principalement utilisées pour le chauffage sont le gaz naturel (47 %) et le mazout (38 %). La part du chauffage dans la consommation énergétique des ménages varie avec les conditions météorologiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (13 %), pour le chauffage de l'eau (12 %) et pour la cuisine (2 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (< 1 %).

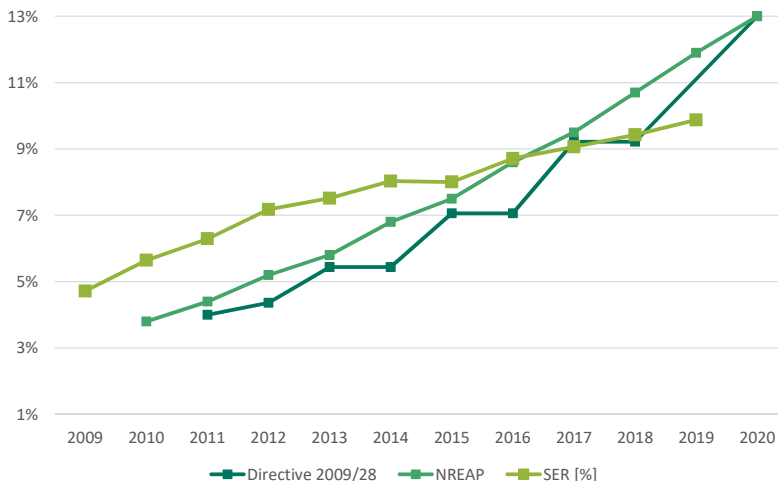
1.2.4. Répartition régionale de la vente des carburants en 2018



Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions. La majorité des carburants est vendue en Région flamande : 66,3 % ou 1,5 million de m³ d'essence et 65,5 % ou 5,3 millions de m³ de diesel. 28,8 % ou 0,7 million de m³ d'essence et 31,0 % ou 2,5 millions de m³ de diesel ont été vendus en Région wallonne ; tandis que 4,9 % ou 0,1 million de m³ d'essence et 3,5 % ou 0,3 million de m³ de diesel ont été vendus en Région de Bruxelles-Capitale.

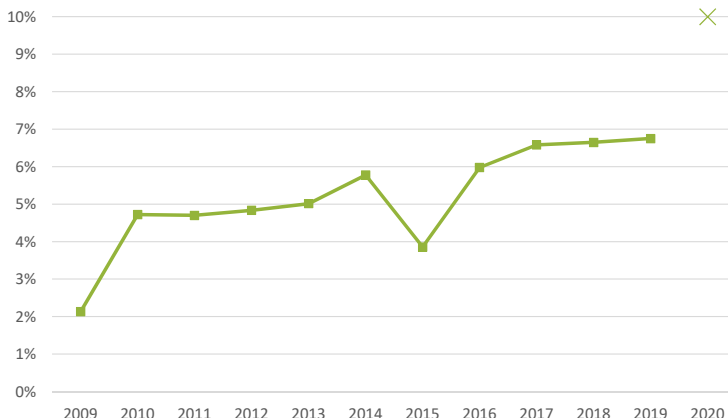
1.3. Suivi des objectifs européens - 2019

1.3.1. Part d'énergie de sources renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie



En 2019, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale s'élevait à 9,9 % selon nos premières estimations. 2019 est la troisième année où cette part est en-dessous de la trajectoire indicative proposée dans le NREAP (11,9 %). Il n'y a pas de valeur indicative proposée pour 2019 dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. La légère diminution enregistrée en 2015 résulte d'un changement (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par la directive sur les énergies renouvelables 2009/28.

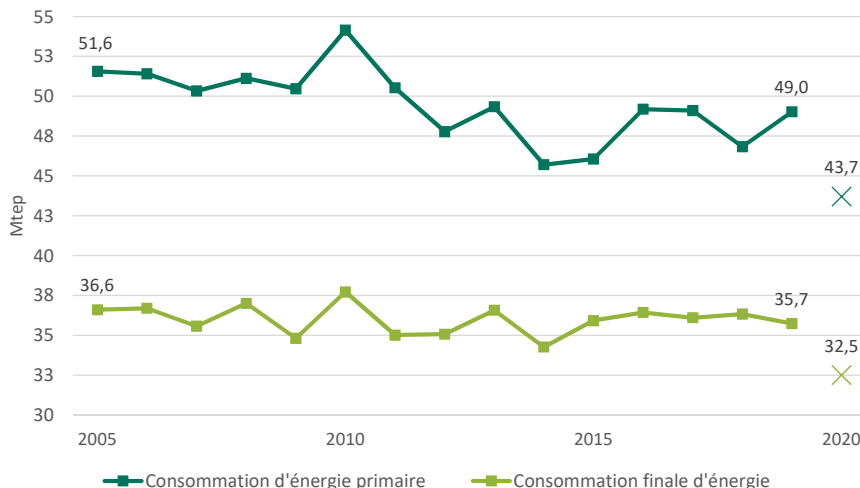
1.3.2. Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports



En 2019, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports s'élevait à 6,8 %, soit une augmentation de 0,1 % par rapport à 2018. L'année 2015 est caractérisée par la modification (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). En outre, une part limitée d'électricité renouvelable est utilisée dans les transports (transport ferroviaire). L'objectif de 10 % en 2020 est imposé à tous les États membres européens dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. Compte tenu de la modification de l'obligation de mélange des biocarburants dans les carburants pour 2020, la réalisation de cet objectif de 10 % ne devrait pas poser de problème. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par cette directive.

1.3.3. Suivi des objectifs indicatifs d'efficacité énergétique



La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale mais pas les soutes maritimes internationales) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales ni la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écarteront des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution de la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes sur le plan de l'efficacité ont été réalisées dans le secteur de la transformation (production d'électricité). Les valeurs exceptionnellement basses de la consommation d'énergie primaire en 2014, 2015 et 2018 résultent des problèmes techniques rencontrés dans les installations nucléaires. Les effets d'une reprise économique et d'hivers plus rigoureux se font sentir sur la consommation finale d'énergie, qui est à la hausse depuis 2014 ; ce qui ne correspond pas à la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs indicatifs en matière d'efficacité énergétique.

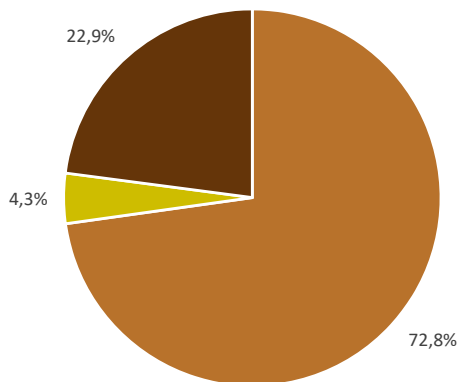
PRODUCTION

2. Production

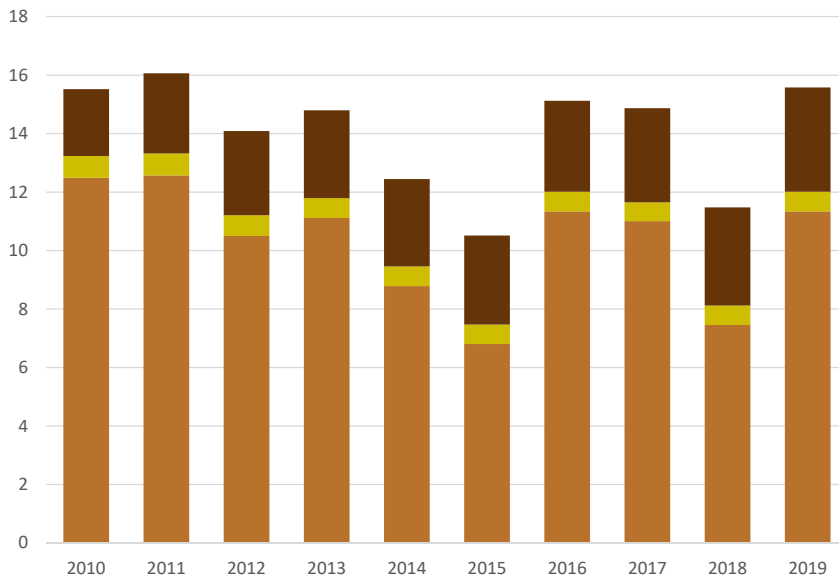
2.1. Production d'énergie primaire en 2019

Source d'énergie		Mtep
Énergie nucléaire		11,3
Déchets non renouvelables		0,7
Énergies et combustibles renouvelables*		3,6
dont éolien		0,8
dont solaire		0,4
dont biomasse solide		1,2
Total		15,6

*Énergies et combustibles renouvelables comprennent l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solides et liquides, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur.



Évolution in Mtep



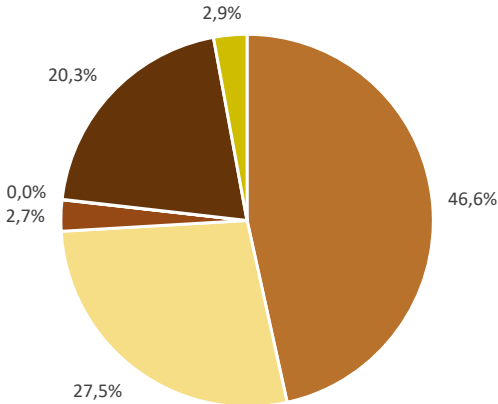
La production d'énergie primaire à partir d'énergies et combustibles renouvelables a fortement augmenté, passant de 2,3 Mtep en 2010 (part de 14,7 %) à 3,6 Mtep en 2019 (part de 22,9 %) selon les premières estimations. Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et panneaux solaires. Entre 2018 et 2019, la production éolienne a augmenté de 27,9 % et la production solaire de 1,1 %. La production de biocarburants (biomasse solide et liquide, biogaz et déchets urbains renouvelables) a augmenté de 1,1 % entre 2018 et 2019. La production d'énergie nucléaire a augmenté de 52,2 % par rapport à 2018 en raison de la remise en service des capacités.

PRODUCTION

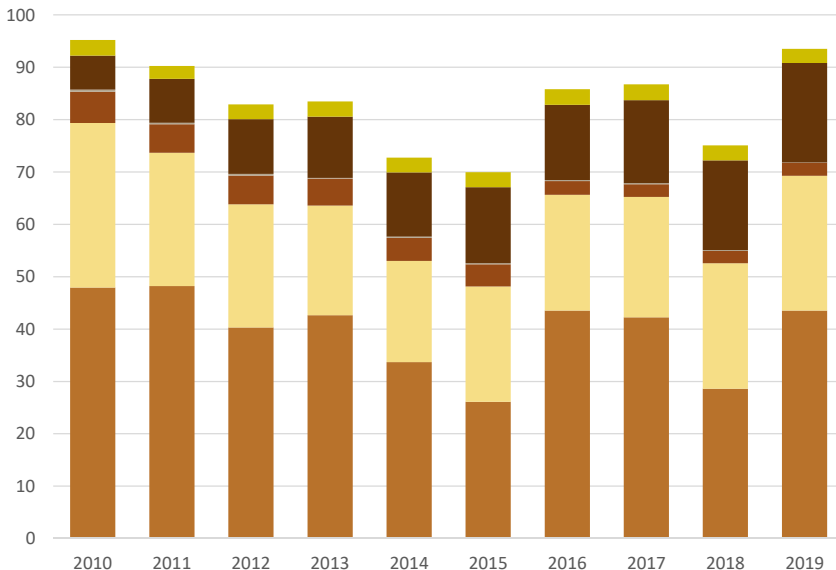
2.2. Production brute d'électricité en 2019

Électricité		TWh
Nucléaire		43,5
Gaz naturel		25,7
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques		2,5
Produits pétroliers		0,0
Énergies renouvelables		19,0
Autres sources*		2,7
Total		93,5

*Les autres sources comprennent l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.



Évolution en TWh

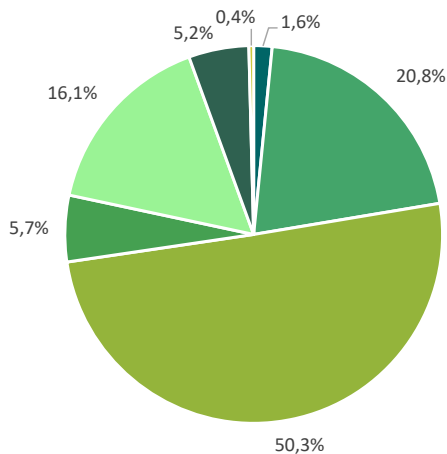


Selon les premières estimations, en 2019, la production brute d'électricité était de 24,5 % supérieure à son niveau de 2018, en raison, principalement, d'une augmentation de la production des installations nucléaires (+52,2 % ou +14,9 TWh). Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, où la production a augmenté de 10,7 % ou 1,8 TWh par rapport à 2018. Nous pouvons également déduire du graphique que l'utilisation des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides a fortement diminué (respectivement -57,5 % et -93,4 % sur la décennie passée), au bénéfice des énergies renouvelables surtout. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides a fermé ses portes en 2016. L'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de quelques petites centrales autoproductrices.

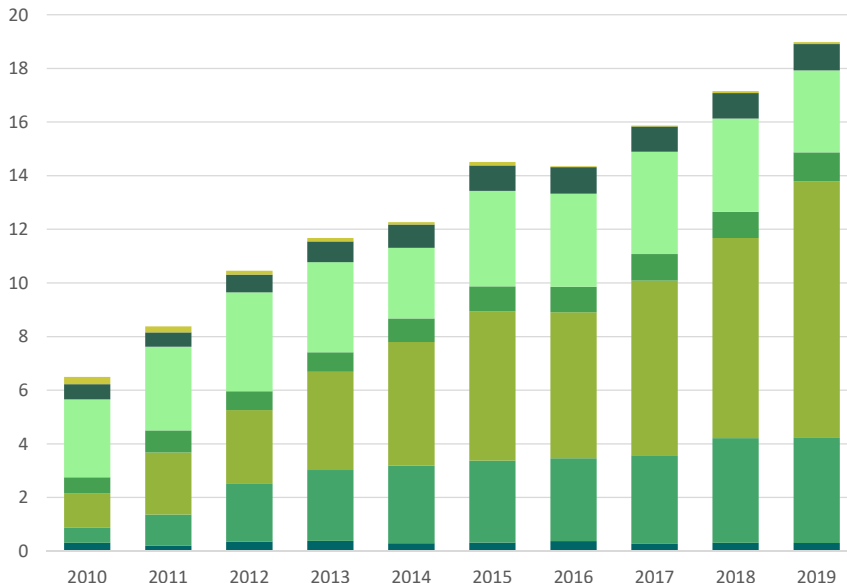
PRODUCTION

2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2019

Électricité		TWh
Hydraulique hors pompage		0,3
Solaire		3,9
Éolien		9,5
Déchets urbains renouvelables		1,1
Biomasse solide		3,1
Biogaz		1,0
Biomasse liquide		0,1
Total		19,0



Évolution en TWh

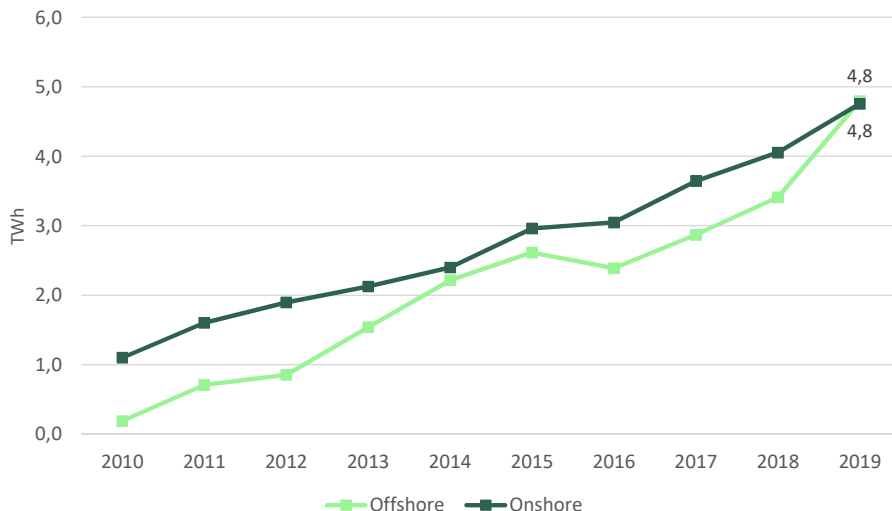


La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. Selon les premières estimations, la production d'électricité à base d'énergie solaire connaît de nouveau une stagnation, après une forte hausse en 2018 (3,9 TWh en 2019 par rapport à 3,9 TWh en 2018 et 3,3 TWh en 2017). La production à base de biomasse solide est de nouveau en baisse à 3,1 TWh, après le pic de 3,8 TWh atteint en 2017. Entre 2018 et 2019, la production éolienne a augmenté de 27,9 %.

PRODUCTION

L'énergie éolienne est devenue la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Les parcs éoliens offshore ont généré 4,8 TWh d'électricité en 2019, soit l'équivalent de la consommation d'environ 1.375.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

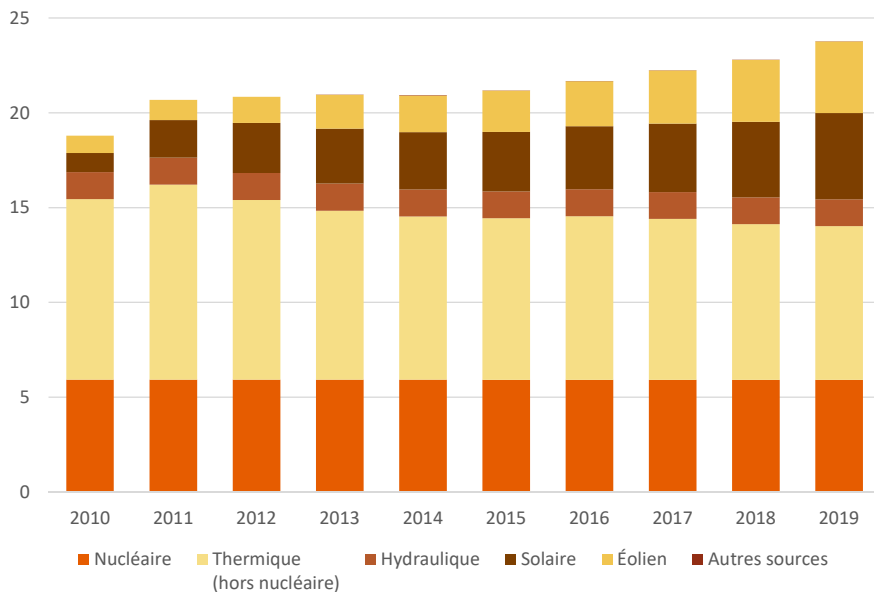
Évolution en TWh





2.4. Capacité électrique installée en 2019

Évolution en GW



* Thermique (hors nucléaire) comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

La capacité électrique installée en Belgique est passée de 18,8 GW en 2010 à 23,8 GW en 2019, selon les premières estimations, soit une augmentation de 5,0 GW. Les installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) ont diminué de 1,4 GW, tandis que les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, ont considérablement augmenté. Les capacités installées de ces 2 sources d'énergie renouvelables représentent 8,3 GW ou 35,0 % de la capacité électrique installée.

Comme indiqué au chapitre 2.3, l'énergie éolienne offshore représente 50,2 % de la production éolienne totale, bien qu'elle ne représente que 41,2 % de la capacité éolienne installée. Les parcs éoliens offshore affichent donc un facteur de disponibilité supérieur.

Si nous examinons de plus près la capacité solaire, nous remarquons qu'environ 65 % de cette capacité provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement dans le secteur résidentiel, ce qui démontre son importance.

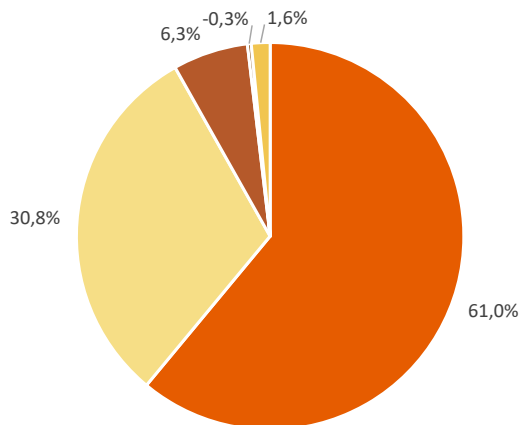
L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

IMPORTATION

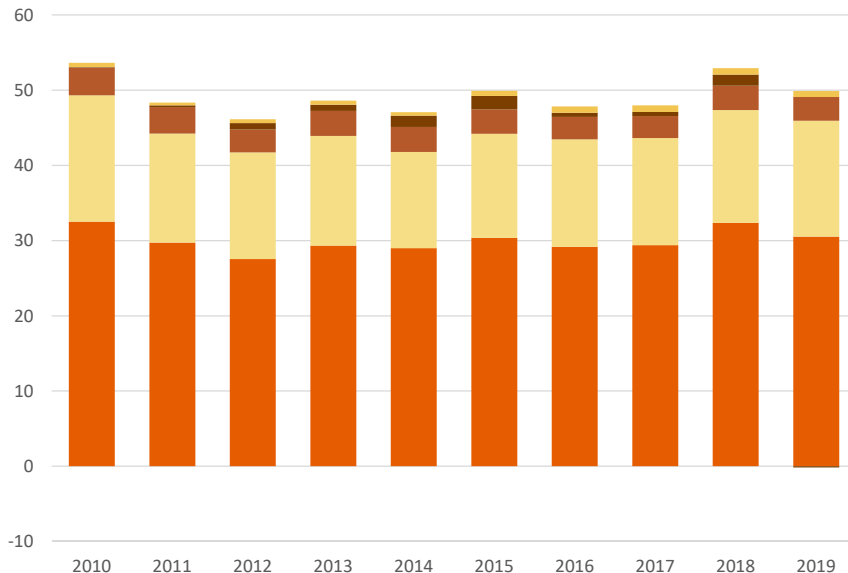
3. Importation

3.1. Importations nettes d'énergie en 2019

Source d'énergie		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		30,5
Gaz naturel		15,4
Combustibles fossiles solides		3,1
Électricité		-0,2
Combustibles renouvelables et déchets		0,8
Total		49,7



Évolution en Mtep

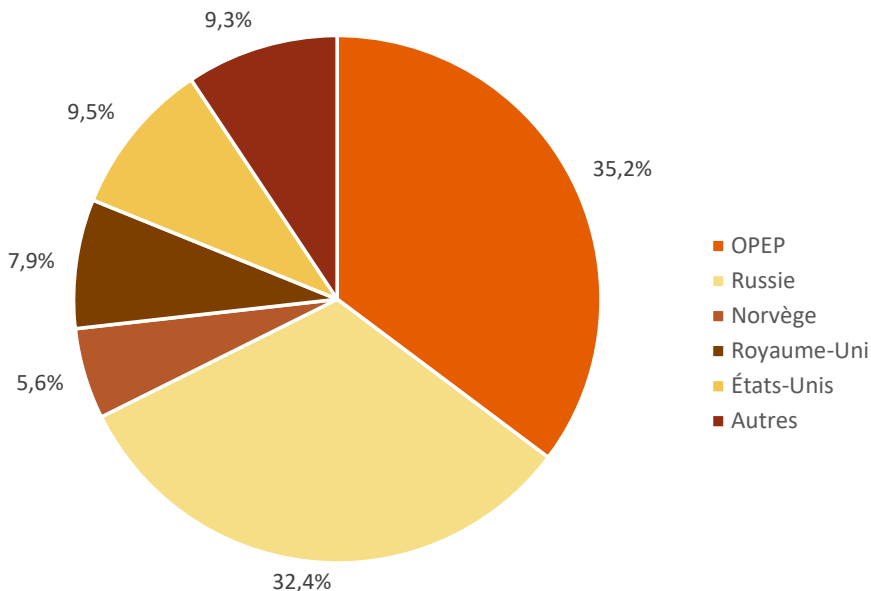


L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte. En 2019, la dépendance énergétique s'élevait à 77,0 % (la dépendance énergétique mesure la mesure dans laquelle une économie compte sur les importations pour satisfaire ses besoins énergétiques et correspond au ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et des sources maritimes internationales). La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement.

IMPORTATION

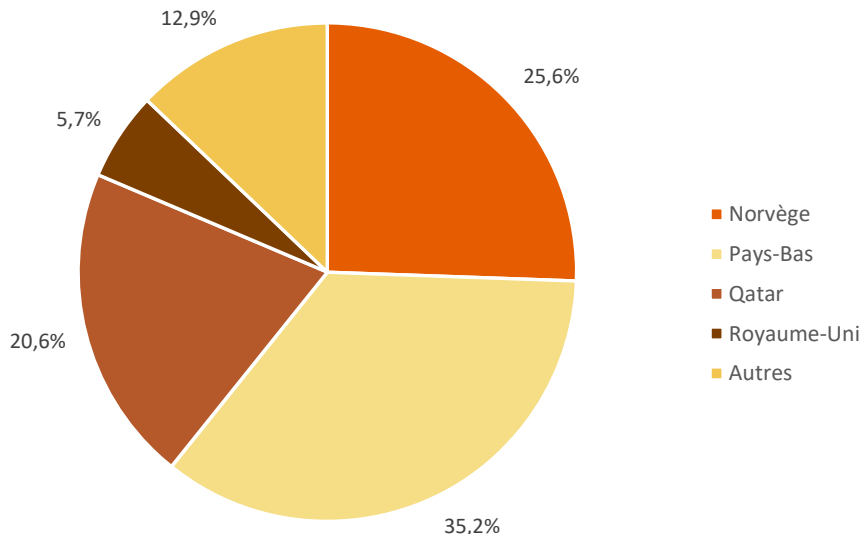
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2019

3.2.1. Origine des importations de pétrole brut



Environ un tiers du pétrole brut importé provient de Russie. Parmi les pays de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Nigéria sont les pays desquels la Belgique importe le plus (respectivement 15,4 % et 10,8 %). Les « Autres » pays comprennent le Brésil, le Canada, la Colombie, le Kazakhstan, le Mexique et des pays d'Afrique non spécifiés.

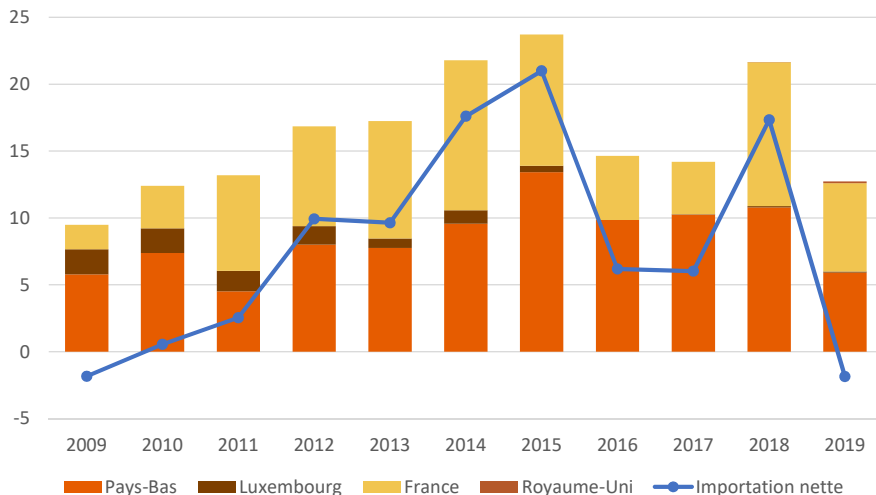
3.2.2. Origine des importations de gaz naturel



Les statistiques d'importations de gaz naturel sont, pour le moment, basées sur les entrées physiques sur le territoire belge (après élimination du transit), à l'exception du LNG (venant principalement du Qatar). Nous voyons ainsi, selon les premières estimations, que 35,2 % du gaz consommé en Belgique en 2019 est entré dans le territoire via un gazoduc provenant des Pays-Bas, 25,6 % de la Norvège et 5,7 % du Royaume-Uni. En pratique, seul le gaz de Norvège (et le LNG importé) provient réellement entièrement du pays d'entrée. Les gaz entrant par un gazoduc provenant des Pays-Bas, du Royaume-Uni, d'Allemagne ou de France contiennent, au moins en partie, du gaz provenant d'autres pays. Les « Autres » pays comprennent la France et l'Allemagne via gazoduc, et l'Égypte, la Russie, l'Arabie saoudite et les États-Unis sous forme de LNG.

3.3. Origine des importations d'électricité en 2019

Évolution en TWh



Afin de répondre à la demande en électricité, la Belgique doit compter sur les importations provenant des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production est faible (2014, 2015 et 2018, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.

Fin 2018, les travaux d'interconnexion Nemo Link® entre la Belgique et le Royaume-Uni ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. Depuis février 2019, cette interconnexion est disponible pour les activités commerciales. Les faibles importations observées en 2018 résultent de la phase de test à laquelle a été soumise l'infrastructure pendant sa mise en service. En 2019, pour la première fois depuis 2009, les importations nettes sont de nouveau négatives. Cela indique un surplus de production d'électricité. Pour la France et les Pays-Bas, les importations nettes ont été positives (respectivement 2,7 et 0,9 TWh) ; pour le Luxembourg et le Royaume-Uni, les importations nettes ont été négatives (respectivement -0,1 et -5,4 TWh). Cela aboutit à une importation finale nette de -1,9 TWh.

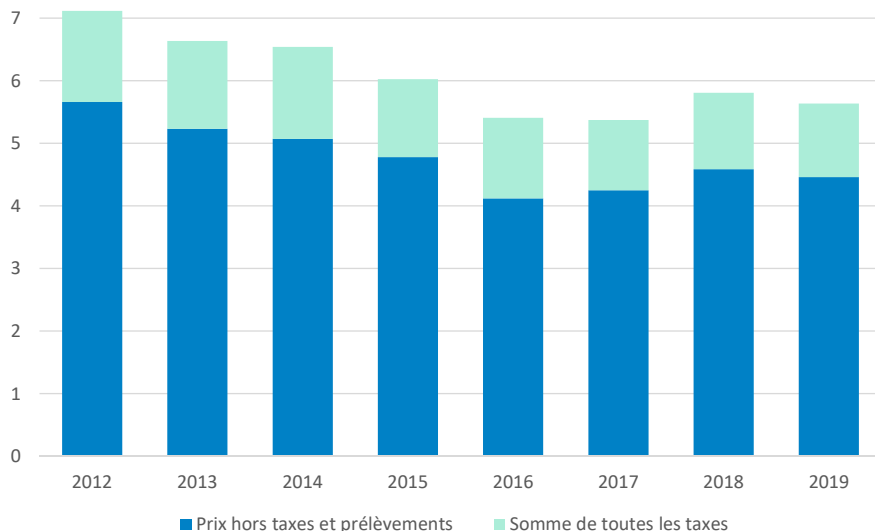
Avec Nemo Link® (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élève désormais à 5.500 MW.

4. Prix

4.1. Marché du gaz naturel en 2019

Évolution en eurocents/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)

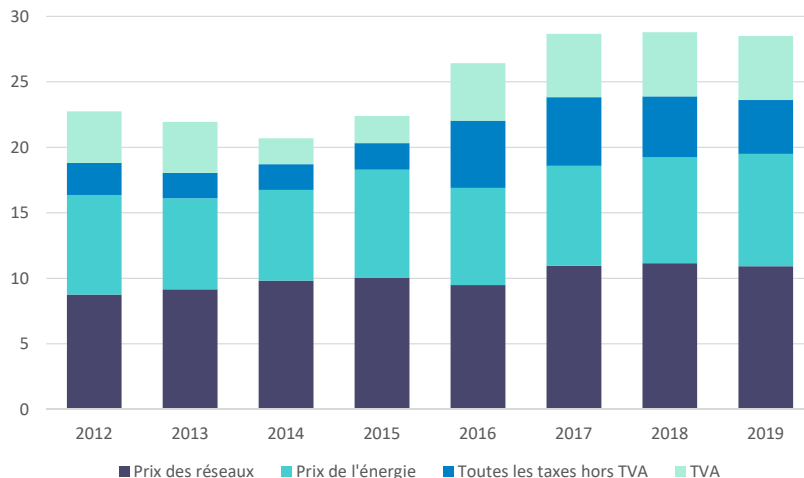


Un ménage belge moyen a payé 5,5 eurocents/kWh pour son gaz naturel en 2019. Le prix hors taxes et prélèvements qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 79,1 %. La part de la TVA et des autres taxes est de 20,9 %. En 2019, les prix ont de nouveau diminué, après une hausse en 2018.

4.2. Marché de l'électricité en 2019

Évolution en eurocents/kWh

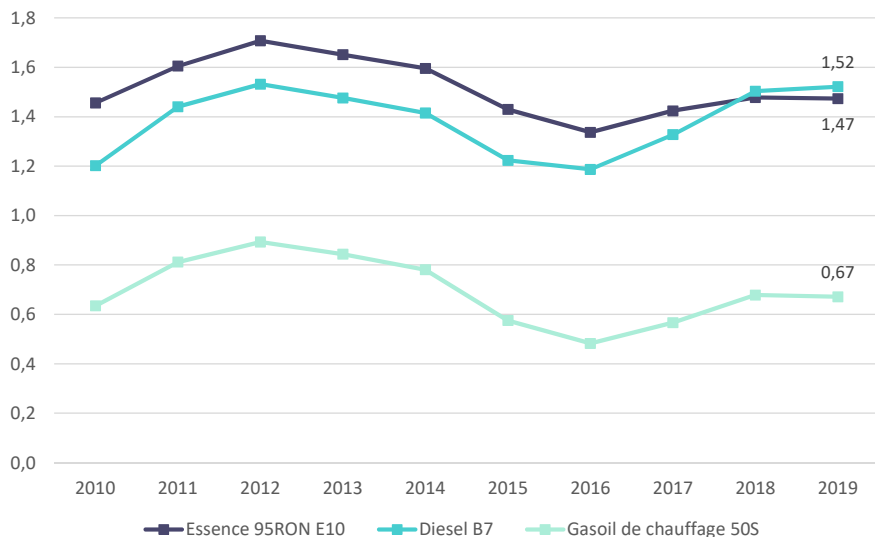
Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



Un ménage belge moyen a payé 28,5 eurocents/kWh pour son électricité en 2019. Le coût de l'énergie représentait 30,1 % du total de la facture d'électricité en 2019. Les tarifs des réseaux ont légèrement diminué en 2016 et 2019 après une hausse ininterrompue depuis 2007 (principalement en raison des mécanismes de soutien aux installations photovoltaïques) et représentent 38,3 %. La diminution des taxes et impôts (TVA exclue) en 2019 s'explique principalement par la diminution de la contribution fédérale. La part des taxes a atteint 31,5 % du total de la facture. Cela peut s'expliquer par le passage du taux de TVA pour les consommateurs privés de 6 % à 21 % le 1^{er} septembre 2015 et par l'introduction d'une redevance pour les « prosumers » dans certaines régions.

4.3. Marché du pétrole en 2019

Évolution en euros/litre)



Après 4 années de baisse des prix maxima annuels moyens, les prix des produits pétroliers ont augmenté en 2017. Cette tendance se poursuit en 2018. En 2018, nous constatons pour la première fois un prix moyen annuel du diesel routier supérieur à celui de l'essence. Cela s'explique notamment par une modification de la politique fiscale appliquée aux carburants. Cette situation se maintient en 2019, où le prix moyen annuel du diesel routier augmente, tandis que celui de l'essence diminue légèrement.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
<https://economie.fgov.be>